Chapitre XXII

LA COMMUNAUTÉ HAÏTIENNE DU QUÉBEC ÉTABLISSEMENT ENTREPRISES GROUPES ET INSTITUTIONS

En 1978, dans les Haïtiens au Québec, je confiais mon "hésitation à parler, pour le Québec, d'une communauté haïtienne au sens strict". Je me demandais s'il ne serait pas "plus conforme à la réalité de parler plus modestement d'Haïtiens établis au Québec ou, à la rigueur, de groupes haïtiens aux préoccupations souvent divergentes".

Huit ans après, j'avoue éprouver les mêmes scrupules... sauf que l'idée de communauté, un peu mise à toutes les sauces maintenant, il est vrai, est devenue plus familière au sein de la population haïtienne vivant au Québec. J'insiste néanmoins, comme je l'ai déjà fait à diverses reprises, pour que l'on évite soigneusement les affirmations ou les jugements globalisants. La tendance à mettre tout le monde dans un même sac est un travers trop répandu pour qu'on ne mette pas en garde contre elle, à quelque groupe que l'on appartienne, majoritaire ou minoritaire. Je me permets donc, surtout pour ce dernier chapitre, de reprendre à mon compte, mes réserves d'il y a huit ans:

Bien téméraire serait qui prétendrait esquisser un portrait de l'Haïtien vivant au Québec. Les quelques traits que l'on peut, avec toutes les nuances voulues, tirer d'une attentive observation du comportement de membres d'une importante partie de l'immigration haïtienne au Québec, ne peuvent évidemment s'appliquer sans discernement à chaque individu et à chaque cas. Rien de plus dangereux, en cette matière, que les généralisations hâtives et les stéréotypes péremptoires!1

150

J'ai essayé, un peu à la manière du reporter photographe, de prendre des instantanés de membres de la population haïtienne évoluant dans le réseau humain, souvent sympathique, plus d'une fois indifférent et même parfois hostile, de leur nouvel environnement québécois.

Mais, sur ces instantanés, je me suis permis de faire plus que de jeter un coup d'oeil distrait ou superficiel. Je ne m'excuserai pas que ce regard porté sur la communauté haïtienne prise sur le vif, soit chargé d'une émotion... viscérale qui se prolonge en réflexions et en prospective. Ma conviction intime a toujours été en effet que si le milieu haïtien en Haïti ou dans ce que l'on appelle couramment maintenant depuis des années, la diaspora, constitue une mine inépuisable de recherches et d'études, les Haïtiens de ce milieu sont, eux, bien autre chose que des cobayes ou de simples objets de curiosité, si scientifique soit-elle. Je reste persuadé que toute recherche, toute étude dans ce domaine, qui n'entend pas apporter son tribut concret et réel à la libération matérielle, intellectuelle, politique bref, humaine, des masses haïtiennes, écrasées par une oppression plusieurs fois séculaire, constitue une monstruosité et une trahison.

Les quatorze ans que je viens de passer au service de la communauté haïtienne de Montréal, au coeur de ses luttes et de ses espérances, m'ont confirmé dans une de mes convictions, acquise au cours de mes années de combat dans les mornes et les campagnes d'Haïti, de Port-Salut à Carice, savoir à quel point il est capital de toujours se mettre à l'écoute, à l'école des secteurs les plus démunis en biens matériels, mais les plus riches en ressources humaines, du peuple d'Haïti, de l'intérieur comme de l'extérieur. Ainsi, un des enseignements de ce que vivent ces secteurs, parachutés en terre étrangère, dans un environnement pour eux si peu naturel, ainsi que je l'ai souligné plus d'une fois, sera le lien vital, organique, indispensable avec le pays d'origine; ce qui n'a rien à voir avec une certaine nostalgie folklorique ou les regrets des oignons d'Egypte, que l'on peut retrouver dans des milieux économiquement moins défavorisés.

Telle est l'option qui a servi de boussole à tout ce qu'il a pu m'être donné de réaliser dans le cadre des activités et services du Bureau de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal, créé précisément dans cette optique, le dimanche 12 novembre 1972.

La Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal n'avait jamais eu aucun statut officiel ni légal. C'était un groupe informel, se réunissant, depuis décembre 1971, dans le cadre de célébrations communautaires très peu protocolaires, pour des discussions et échanges de vues sur les problèmes de plus en plus complexes des Haïtiens arrivant à Montréal. Le noyau de ces rencontres était constitué d'un petit groupe animé depuis plusieurs années par Karl Lévêque, formant ce que l'on appellerait sans doute aujourd'hui, une Eglise de base, une de ces Ti Legliz, qui joueront, en Haïti, un rôle de premier plan dans la marche du peuple haïtien vers sa libération.

Karl Lévêque avait dû quitter Haïti, dans les années 60, pour s'adjoindre à la Compagnie de Jésus, expulsée d'Haïti à la même époque par le dictateur François Duvalier. Il était déjà l'aimant autour duquel commenceront à s'agglomérer les matériaux de l'avenir. Chargé, par l'Archevêché de Montréal, d'un mandat non officiel d'Aumônier des Haïtiens de cette ville, il intéressa à ses activités auprès des Haïtiens, un des maîtres du chant religieux populaire haïtien, Joseph Augustin, autour de qui gravitaient déjà des passionnés de la culture populaire haïtienne. Quand, en 1971, j'arrivai d'Europe où j'avais été expulsé

par Duvalier en 1969, Karl Lévêque, Joseph Augustin et le noyau de leurs amis, décidèrent qu'il fallait mettre à profit mes expériences d'animation en milieu populaire et rural haïtien.

On s'aperçut très vite qu'il était impossible de faire face aux exigences d'une communauté, croissant aussi rapidement en nombre et en défis, sans mettre en place une structure adéquate que, tout spontanément, on baptisa: Bureau de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal. Le Bureau se définira, en demandant, en 1974, son incorporation légale au Québec, par une charte signée de ses trois fondateurs officiels: un organisme communautaire, non confessionnel et sans but lucratif, dont les services entièrement gratuits, s'adressent à tous les Haïtiens en vue de faciliter leur adaptation à leur nouveau mode de vie.

Pour mesurer le chemin parcouru depuis 1972 par la communauté haïtienne du Québec, quoi de plus naturel que de faire appel à l'un des organismes qui fut le témoin et l'acteur privilégiés des luttes qu'il a fallu mener, des appuis qu'il a fallu chercher ou canaliser, des abcès qu'il a fallu débrider ou panser. C'est pourquoi, sans prétendre ni vouloir minimiser quelque autre action que ce soit, j'ai tenu à puiser à pleines pages, non pas dans des études ou des écrits, d'ailleurs tardifs, quoique sans doute fort éclairants, mais à même le matériau concret et éprouvé du ras de sol quotidien.

On ne se formalisera donc pas que pour un bref coup d'oeil global, quoique nécessairement partiel et incomplet, sur l'établissement de la communauté haïtienne au Québec, devenue, en quelques années, une population d'environ 46 000 personnes, sur l'état de ses entreprises, groupes et institutions, en 1986, je prenne appui sur un petit livret de quarante pages, publié par le Bureau de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal et intitulé: Bottin de la Communauté haïtienne de Montréal 1985.

152

Voici en quels termes, au nom du Bureau de la C.C.H.M., j'annonçais la parution du Bottin de 1985:

En présentant le premier Bottin de la communauté haïtienne de Montréal, en 1979, nous nous étions fixés un double objectif:

D'abord, rendre service aux membres de la communauté haïtienne et aux amis de cette communauté en leur fournissant un certain nombre d'adresses utiles. Ensuite, encourager les entreprises, groupes et organismes existants, à s'affirmer dans le milieu montréalais, par une présence chaque jour plus sérieuse et plus efficace.

En proposant un deuxième Bottin en 1981 et sa réédition légèrement corrigée en 1982, notre dessein était resté fondamentalement le même. Nous notions, dans ce deuxième bottin, l'expansion prise par la communauté haïtienne. Cette tendance a été s'accentuant: des entreprises nouvelles ont continué à proliférer. Des initiatives sont continué d'être prises: plusieurs excellentes et dignes des plus vifs encouragements. D'autres, moins heureuses, mais qui témoignent toutes, par leur variété et, quelque fois, leur originalité, d'une vitalité certaine. Leur seul nombre est un signe de l'importance, à Montréal, de la communauté haïtienne, dont l'effectif, à la fin de 1984, atteint sans aucun doute, 35 000 membres.

Il est évident que nous ne pouvions, dans ce bottin rendre compte de toutes les initiatives nées dans la communauté, certaines ayant pour trait leur caractère éphémère: d'autres ont échappé à nos recherches et nous comptons sur les suggestions, les observations et les critiques constructives de tous, pour améliorer la présentation et le contenu d'une éventuelle prochaine édition: certaines ont été omises de propos délibéré, étant donné, qu'à notre avis, elles ne servent pas les vrais intérêts de la communauté. Nous tenons néanmoins à souligner que les énumérations contenues dans ce bottin ne sauraient cons-tituer un gage de notre part: nous ne faisons pas de réclame. dans ce bottin pas plus que nous n'avons la prétention d'y

dresser de palmarès. Néanmoins, il doit être clair pour tous que nous n'accepterons jamais de cautionner d'aucune manière, quoi que ce soit d'officiel-lement ou de notoirement contraire aux intérêts réels ou à la dignité de la communauté haïtienne².

154

Si j'ai tenu à reproduire cette page in extenso, c'est, qu'à mon avis, elle donne une idée générale assez exacte de l'effort d'organisation qui caractérise peut-être les dernières années de l'évolution de la communauté haïtienne de Montréal. La multiplication des petites entreprises autonomes donne aussi une idée des voies empruntées par beaucoup de membres de la communauté haïtienne pour pallier, de façon industrieuse, les effets désastreux de la crise économique de ces dix dernières années, dont ils ont été plus d'une fois, comme indiqué en temps et lieu, les premières victimes.

Il n'est pas question de relever toutes les listes portées au Bottin qui s'est efforcé de grouper rationnellement les différents champs d'activités occupés par des membres de la communauté: Organismes haïtiens à Montréal ou les environs, ressources utiles à la communauté haïtienne de Montréal.

Sous la rubrique: Organismes haïtiens d'aide à la communauté, le bottin fournit une douzaine de noms et adresses d'institutions, encore en activité pour la plupart jusqu'en 1986. Parmi les organismes communautaires plus anciens, à noter, outre le Bureau de la C.C.H.M., la Maison d'Haïti, dont la fondation remonte également à 1972, le Mouvement Fraternité Haïti-Québec, créé environ deux ans après. D'autres sont plus récents, comme: le Centre communautaire Secours haïtien, Multi-Aide Haïtien Haïti, le Centre haïtien d'action familiale, le Centre haïtien d'organisation communautaire et de promotion de la culture, etc.

On peut relever d'autres groupes à vocation communautaire au paragraphe: Entreprises ou services haïtiens, qui ne compte pas moins de 37 rubriques différentes, em-

brassant toutes les sphères d'activités; une quinzaine d'épiceries, dont plusieurs dépanneurs, près d'une soixantaine d'associations ou groupes. Il est intéressant de souligner, car c'est un fait assez nouveau dans la communauté haïtienne de Montréal, l'éclosion de plusieurs associations économiques. La création d'une Caisse d'économie, à l'époque du programme de régularisation du statut de 1980, avait suscité un indéniable intérêt dans la communauté. Néanmoins, les accointances de certains de ses dirigeants avec le régime Duvalier, que des événements ultérieurs viendront confirmer, notamment avec la présence à Montréal, en octobre 1985, du tortionnaire Roger Lafontant, lui auront été fatales.

Un phénomène remarquable également, à partir de 1980, aura été la prolifération d'associations dites régionales, regroupant des membres originaires d'une même ville, d'un même bourg, dans le but de créer une sorte de jumelage entre la localité située en Haïti et le groupe vivant à Montréal. En 1986, on comptait plus d'une vingtaine d'associations de ce genre.

Le développement de la communauté haïtienne a favorisé l'éclosion de garderies, une demi-douzaine, fréquentées principalement par des enfants haïtiens, mais ouvertes à tous les autres. A l'autre extrême, le nombre des personnes du troisième âge s'est accru, avec une nette prédominance de l'élément féminin.

Les groupes formant le gros de la première vague migratoire haïtienne, tout en régressant notablement en pourcentage, ont vu leurs effectifs marquer le pas, en nombre absolu. Peu de nouveaux médecins ont pu franchir les obstacles de plus en plus sérieux destinés à leur barrer la route et le nombre de jeunes admis en médecine dans les diverses universités du Québec est dérisoire. même si ceux qui sollicitent l'admission sont nés au Québec ou naturalisés depuis longtemps.

Entre 1976 et 1984, des associations politiques, liées aux deux grandes formations politiques du Québec, le

parti libéral et le parti québécois, essayent d'inciter individus et groupes à s'impliquer dans la politique québécoise.

Des associations culturelles, aux ressources limitées ont souvent fait leur possible pour un meilleur rayonnement et une meilleure connaissance de la culture haïtienne. Des congrès, des expositions, des colloques, dont certains d'une tenue remarquable et qui ont mobilisé des effectifs considérables, comme par exemple, le colloque sur la paysannerie haïtienne, tenu en mars 1980, à l'initiative d'étudiants de l'Université du Québec à Montréal; le festival culturel Haïti Diaspora I auquel a participé la presque totalité des associations et groupes haïtiens de Montréal, en octobre 1980; un séminaire sur l'alphabétisation organisé en juin 1981 à l'Université de de Montréal, avec le concours de la Direction générale de l'éducation des adultes; un colloque sur l'Enfant haïtien en Amérique du Nord, organisé du 23 au 25 octobre 1981, par le Centre de Recherches Caraïbes de l'Université de Montréal; un colloque ayant pour thème: ethnicité, racisme et société, dû à l'initiative du Centre international de documentation et d'information haïtienne, caraïbéenne et afro-canadienne (CIDIHCA) du 9 au 11 novembre 1984. En 1985, une exposition très remarquée et préparée avec compétence et savoir-faire a permis à des Québécois et à bon nombre d'Haïtiens de prendre, avec la culture populaire haïtienne, un contact fécond et fort enrichissant. Des objets d'art, des instruments de musique, des objets de culte, des peintures, des sculptures, ont été exposés dans un cadre approprié, à l'Université du Québec à Montréal.

Je n'en finirais pas, si je voulais être complet, d'énumérer les manifestations musicales, artistiques ou littéraires qui ont jalonné la vie culturelle de la communauté haïtienne depuis quelques années. Certaines rencontres ont lieu avec une relative régularité. D'autres marquent soit le passage d'auteurs ou d'artistes haïtiens de renom-

mée internationale, comme Martha Jean-Claude, Manno et Marco, Jean-Claude Martineau, Morisseau-Leroy, Jean Brierre, soit des célébrations de troupes ou d'artistes locaux, Mapou-Ginen, Rada, soit encore l'attribution d'une distinction ou d'un prix bien mérité, comme pour le poète-romancier Anthony Phelps, le romancier Emile Ollivier, la musicienne Carmen Brouard.

Les réalisations littéraires et artistiques de membres de la communauté haïtienne du Québec, comptent, à n'en pas douter, parmi les plus importantes contributions de toute la diaspora à la culture haïtienne mais constituent aussi un apport appréciable à l'enrichissement culturel du pays d'accueil. Je tiens à souligner encore, que je n'ai pu mentionner que quelques-uns des nombreux événements culturels dont la communauté haïtienne du Québec a été la scène et ses membres les acteurs. Pas seulement, d'ailleurs, des membres de la communauté haïtienne, car plus d'une fois, ces événements se sont déroulés avec la participation très appréciée d'artistes québécois, africains, sud-américains ou autres.

Des associations féminines haïtiennes ont elles aussi tenu des colloques, des tables-rondes de valeur, soit sur la condition de la femme haïtienne et son avenir, soit sur des questions plus générales, comme la santé, l'alimentation, la solidarité avec les femmes des pays en état de libération.

Des associations professionnelles, comme l'Association des médecins haïtiens à l'étranger, l'Association des infirmières et infirmiers haïtiens du Québec, l'Association des enseignants haïtiens du Québec, l'Association des ingénieurs haïtiens, ainsi que des associations d'étudiants ou d'élèves de CEGEP ou de polyvalentes, ont également apporté une contribution non négligeable à l'enrichissement des connaissances de leur milieu de vie, par l'organisation de journées, de conférences ou de débats, sans compter les rencontres assurées par les différents or-

ganismes communautaires dans le cadre de leurs activités.

A partir de 1982, dans le monde haïtien du travail, ce sont les travailleurs haïtiens du taxi (au nombre de 800 à 900) qui sont l'objet d'une véritable campagne raciste orchestrée par des compagnies profitant du peu d'empressement des pouvoirs publics à faire respecter l'esprit et la lettre de la Charte québécoise des droits et libertés. Les travailleurs haïtiens de taxi ne se sont pas laissés écraser.

Dès le début de l'année 1982, ils ont commencé à tenir avec des collègues d'origine québécoise ou autre, avec des effectifs impressionnants, des assemblées de travail ou d'information. Ils ont consolidé une organisation déjà embryonnaire et c'est ainsi que l'Association haïtienne des travailleurs du taxi a pris la tête d'un combat qui dure encore. Rejointe en cours de route par un autre groupe, le Collectif des Chauffeurs Noirs du Centre-ville, elle recueillera l'appui total d'organismes québécois comme la Ligue des droits et libertés, le Mouvement québécois pour combattre le racisme, le Centre de ressources de la troisième avenue. Le Bureau de la C.C.H.M. apportera à ces combats un soutien de tous les instants. Il publiera, en mars 1983, avec l'Association haïtienne des travailleurs du taxi, les deux mémoires présentés par ces organismes à l'enquête de la Commission des droits de la personne du Québec sur les allégations de racisme dans l'industrie du taxi à Montréal. D'autres organismes de la communauté haïtienne interviendront positivement aussi, par exemple par l'envoi, aux instances gouvernementales, de mémoires ou de protestations.

Le scandale du SIDA a fourni à de nombreux Haïtiens et groupes haïtiens l'occasion de serrer les rangs, malgré certaines appréciations pour le moins défaitistes,

ne reposant sur aucune donnée réelle.

L'Association des médecins haïtiens à l'étranger (A.M.H.E., Chapitre de Montréal) et plusieurs autres organismes ou associations de la communauté haïtienne

groupés dans un comité ad hoc, ont, comme on l'a vu dans un chapitre précédent, tenté l'impossible, auprès de la Croix-Rouge canadienne, de sa section québécoise, du Ministère fédéral de la Santé et du Bien-Etre, des différents organismes spécialisés du Québec et du Canada et des organes d'information, pour faire entendre la voix de la raison. Leurs efforts ont été très peu soutenus par les media et se sont heurtés à un mur d'incompréhension tant du côté de la Croix-Rouge canadienne que du côté du Ministère fédéral de la Santé. Ils n'auront pas été inutiles.

L'Association des médecins haïtiens à l'étranger et les autres groupes travaillant de concert avec elle, se sont efforcés de vulgariser, pour la communauté haïtienne les éléments permettant de mieux faire face à une réalité dramatique posant à la science médicale des problèmes inhabituels et souvent insolubles et qui s'attaquait aussi aux membres de la communauté haïtienne comme à ceux de la communauté québécoise, canadienne ou américaine, sans distinction de race, de couleur ou de nationalité.

Joints à ceux d'individus et de groupes québécois avertis et lucides, ces efforts auront permis aux gens de bonne foi de rejeter, comme non scientifiques et non fondées, les affirmations diffusées inconsidérément dans les media, rangeant les Haïtiens parmi les groupes à risques, pour le SIDA. Même le C.D.C. d'Atlanta, le Centre américain de contrôle des maladies contagieuses, à l'origine de cette publicité de mauvais aloi, est revenu sur ses premières affirmations. Mais le tort causé à la communauté haïtienne toute entière, de l'intérieur comme de l'extérieur, ne pourra jamais être réparé. On ne saura non plus sans doute jamais, les dessous exacts de cette agression gratuite et pernicieuse contre tout un peuple.

J'ai relevé plus d'une fois, la floraison, ces dernières années, d'une quantité considérable de petites entreprises haïtiennes, dont l'énumération, dans le Bottin de la communauté haïtienne 1985, ne donne qu'une idée incomplète: près d'une trentaine de salons de coiffure ou de

beauté; une école de conduite automobile; une agence de presse; des agences de voyage; des centres d'éducation, de documentation, d'alphabétisation, dont certains font corps avec des organismes communautaires; des sociétés de peinture, de théâtre, de danse ou de musique. Parmi ces derniers groupes, mention doit être faite non seulement des mini-jazz et des disco-mobiles destinés à animer les soirées dansantes, mais aussi d'une école de musique et de la Société de recherche et de diffusion de la musique haïtienne qui s'est attelée à la tâche ardue et méritoire de rassembler toutes les productions musicales d'auteurs haïtiens, particulièrement dans le domaine de la musique classique.

A mentionner aussi la constitution de nombreuses équipes pour les amateurs du sport national haïtien, le football (au Québec: "soccer") et de quelques écoles de kick-boxing et surtout de karaté. L'une de ces dernières, le Dojo Soleil, a été longtemps animée et dirigée par Karl

Lévêque, qui l'avait mise sur pied dès 1973.

Je me contenterai d'une simple mention des multiples entreprises de transfert d'argent, d'ameublement, de transport, de déménagement, de réparation de voitures ou d'appareils ménagers, de chaussures, de confection de vêtements; quelques maisons d'édition, de disques; des imprimeries, des librairies, des restaurants (une dizaine environ), dont certains, chose rare, ont tenu le coup six, sept ou dix ans.

La plupart des entreprises commerciales qui ont vu le jour dans la communauté haïtienne ces dix dernières années se caractérisent par leur dimension modeste et leur fonctionnement artisanal, avec les avantages et les inconvénients que cela comporte dans une société de plus en plus robotisée. Plusieurs ne connaîtront qu'une existence précaire et brève.

Ephémère aussi ou, tout au moins irrégulière, sera l'existence de journaux ou de revues nés dans la communauté haïtienne du Québec: Nouvelle optique, Haïti-

Presse, Kalfou pour ne citer que ces trois publications qui ont disparu. D'autres, comme Collectif Paroles, Etincelles, paraissent à intervalles plus ou moins longs.

Les stands de journaux haïtiens, à Montréal devront ordinairement se contenter d'hebdomadaires publiés ailleurs, dans la diaspora, surtout aux Etats-Unis. Alors qu'une revue comme Sèl, éditée en créole, par les Prêtres haïtiens (les Haitian Fathers) de New York, a toujours su maintenir un haut niveau de sérieux et d'analyse, on ne peut pas en dire autant de certains autres organes d'information, basés au même endroit et qui n'ont pas toujours su se garder de verser dans le sensationnel sans fondement ou le potin non innocent.

Un jugement identique pourrait être porté sur certains media radiophoniques diffusant leurs programmes à Montréal même. Depuis 1975, il y a eu, à Montréal, au moins six émissions haïtiennes régulières de radio et une à la télévision communautaire. Plusieurs programmes télévisés non permanents sur les Haïtiens ont été diffusés sur les chaînes québécoises ou canadiennes. Qu'il me soit permis de rendre ici un hommage ému à ce pionnier de la radio et de la télévision communautaires à Montréal qu'a été Karl Lévêque, pour son respect de ses auditeurs, pour l'acuité et la pertinence de ses analyses, pour la profondeur de ses vues et de ses jugements et pour la solidité de sa documentation, tant dans le domaine politique, que musical, artistique ou religieux.

J'ai déjà rappelé comment Karl Lévêque est à l'origine de ce qui deviendra la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal d'où sortira le Bureau du même nom.

Avec l'officialisation, en 1981, par l'Archevêché de Montréal, de la Mission Notre-Dame d'Haïti, prenait naissance un nouveau point de rencontre pour la communauté haïtienne. En plus des activités liées directement à la pratique de la religion catholique, comme les offices liturgiques assurés en créole, pour des fidèles nombreux,

bien des événements à incidence sociale ont commencé à se dérouler en l'église Saint-Edouard, située à l'angle des rues Beaubien et Saint-Denis. Plusieurs familles catholiques continueront néanmoins, comme par le passé, à fréquenter des lieux de culte plus proches de leur résidence.

Les croyants haïtiens de confession protestante ont multiplié leurs lieux de rencontres religieuses. Certains édifices ont même été construits ou réaménagés à cet ef-

fet.

Le phénomène observé un peu partout dans le monde, du pullulement de sectes, sévit également au sein de la communauté haïtienne du Québec, comme il se retrouve de plus en plus en Haïti même et pas toujours au bénéfice d'une foi et d'une action éclairées.

C'est à dessein que je ne dirai rien du vodou dans ces pages. Trop d'ambiguïtés et surtout trop d'inexactitudes courent les rues, à ce sujet, pour qu'on puisse se permettre

d'en traiter de façon hâtive et superficielle.

Le terme vodou, d'ailleurs, dans le créole des campagnes d'Haïti, n'est pas générique mais sert plutôt à désigner certains rythmes spécifiques d'une pratique religieuse, cultuelle et culturelle qui déborde largement les concepts courants et les catégories occidentales modernes de religion. Il est évident que ces habitudes religieuses, cultuelles et culturelles qui ont imprégné l'existence d'une majorité d'Haïtiennes et d'Haïtiens et dont ils n'ont, d'aucune façon à s'excuser ou à avoir honte, ne sauraient ne pas les accompagner sous des formes parfois nouvelles, dans leur cheminement en terre étrangère. Une attention plus respectueuse, dépouillée de la morgue intolérante de ceux qui se croient seuls détenteurs de la vérité, devrait ouvrir la route à une meilleure, plus juste et plus saine compréhension du vécu et des traditions des fils et filles d'Haïti qui ont gardé un lien plus vital et plus direct avec les croyances ancestrales.

Ce survol trop rapide de la communauté haïtienne en mouvement ou en situation, comme diraient certains phi-

losophes, ne m'a même pas permis de mentionner l'apport ou la présence de groupes ou d'organismes haïtiens en dehors de Montréal, à Québec où existe une association haïtienne tandis que des membres de la communauté haïtienne participent aux activités d'autres groupes pluriculturels; à Hull, où se préparait et s'éditait Kalfou; à Sherbrooke, lieu de naissance du mouvement des Unités 10-12, à vocation socio-économique et, en dehors du Québec, à Ottawa et à Toronto.

Jusqu'au 7 février 1986, les rapports entre membres et groupes de la communauté haïtienne ne pouvaient pas ne pas se ressentir du climat de méfiance, de délation et de terreur maintenu en Haïti par le régime Duvalier et transporté en diaspora par des émissaires et espions à sa solde. Des amis de la communauté haïtienne ou des intervenants sociaux se sont plus d'une fois étonnés du fait que bien des appartements où logeaient des haïtiens ne portaient aucun nom d'occupants. Ils étaient moins surpris en apprenant que, malgré ces précautions, parfois excessives, bon nombre de personnes avaient la désagréable surprise, surtout entre 1981 et 1983, de trouver dans leur boîte à lettres et adressées à leur nom, des publications de propagande duvaliériste comme la revue l'Etendard, de la très active "brigade jean-claudiste de Montréal".

Si bien des Haïtiens de Montréal ont mieux aimé payer un peu plus cher pour avoir un téléphone confidentiel, ce n'est pas seulement ni principalement parce qu'ils redoutaient des appels internationaux, à leurs frais, en provenance de parents restés en Haïti. Dans beaucoup de cas, c'est qu'ils craignaient d'être importunés ou menacés par l'armée des délateurs stipendiés par le régime Duvalier, via ambassades et consulats. Ce n'est pas pour rien que l'on a assisté, à Montréal, peu après la chute du dictateur, à un DECHOUKAJ³ bien mérité, dont les auteurs n'auraient jamais dû, bien au contraire, être inquiétés ou

harcelés par la loi...

Voici d'ailleurs ce que m'écrivais à ce sujet le nouveau Consul général d'Haïti à Montréal, en date du 25 avril 1986:

Je m'empresse de vous informer que j'ai immédiatement donné suite à votre intervention en vue de "l'annulation pure et simple de la plainte formulée à l'encontre de quelques citoyens haïtiens qui avaient naguère, participé au DECHOU-KAJ du ci-devant consul à Montréal". En effet, au nom du Conseil national de Gouvernement, j'ai pris contact à ce sujet avec le bureau de (son) avocat. (...) Je m'efforce d'obtenir que (cette plainte) tombe. Je me réjouirais sincèrement de pouvoir ainsi (...) contribuer à clore ce dossier dans les meilleurs délais.

Les choses commençaient décidément à changer au siège du Consulat de la Place Bonaventure. Un premier geste, aussi insolite que rafraîchissant, de M. Luckner Saint-Preux, n'avait-il pas été de publier, dès le lendemain de sa nomination au début d'avril 1986, une lettre ouverte aux membres de la communauté haïtienne et aux amis des Haïtiens, qui marquait un tournant radical dans les rapports qu'entendait dorénavant entretenir le nouveau représentant d'Haïti avec ses compatriotes? Son successeur immédiat s'engagera dans la même voie. C'est ainsi qu'en juin, quelques semaines après son entrée en fonction, il se présentait, en compagnie de l'attaché culturel du Consulat, au local du Bureau de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal. Il tenait à remettre lui-même, au Responsable du Bureau, un grand drapeau haïtien, en hommage à l'action menée par cet organisme qui, selon ses propos termes, a été, pendant près de quinze ans, le véritable Consulat de la communauté haïtienne de Montréal. A la fin d'août 1986, en organisant une remarquable exposition de plus de cent tableaux de peintres haïtiens, vivant en Haïti, M. Auguste D'Meza entendait confirmer ainsi la nouvelle orientation adoptée par les autorités consulaires haïtiennes de Montréal.

Déjà, avant la peu glorieuse fuite du tyran, des groupes s'étaient formés, dans la communauté haïtienne

de Montréal, en solidarité avec la lutte menée sur place par le peuple haïtien. L'un d'eux, le Comité d'initiative, d'urgence et de solidarité, (C.I.U.S., du nom d'un des trois jeunes tombés aux Gonaïves, le 28 novembre 1985, sous les balles de l'Armée de Duvalier), organisa, avec le concours d'autres organismes de la communauté, une manifestation monstre, le 1^{er} février 1986, dans les rues de Montréal, donnant ainsi l'occasion à plus de 2 000 Haïtiens et amis d'Haïti de signifier leur appui total à un pays écrasé, mais à un peuple debout.

Les jours qui ont immédiatement précédé et suivi le 7 février furent témoins de manifestations dans les rues ou aux abords de lieux privilégiés de rassemblements, comme le local du Bureau de la C.C.H.M., au 6970, Rue Marquette. Des groupes de la communauté haïtienne étaient volontiers rejoints par des groupes québécois qui fraternisaient dans l'allégresse générale.

Le jour même du 7 février, des grappes compactes d'Haïtiens et d'Haïtiennes convergèrent très tôt vers le Bureau de la C.C.H.M., inondé d'appels et de visites depuis la fin du mois de janvier 1986. Pour éviter toute complication, je sollicitai d'urgence du Directeur de la Police de Montréal, un permis de manifester, qui fut volontiers accordé sur le champ. Un monôme de dizaines et de dizaines de voitures se forma immédiatement et parcourut les rues de la ville à grand renfort de klaxons pour faire partager à tous la joie de la délivrance. Les célébrations se prolongèrent très tard, notamment au sous-sol de l'église Saint-Edouard, avec des milliers de participants.

A partir de cette date, d'une importance capitale pour Haïti et pour la diaspora, beaucoup de groupes et d'organismes de la communauté haïtienne de Montréal, se sont astreints à un travail d'évaluation et de réorientation de leurs activités. Il faudra sans doute un temps assez long pour que des décisions définitives puissent être arrêtées qui tiennent compte et de la nouvelle conjoncture en Haïti et des intérêts bien compris des membres de la commu-

nauté haïtienne appelés à demeurer un certain temps ou définitivement dans leur environnement québécois.

Des journées d'étude, de réflexion, d'information se sont organisées un peu partout dans la communauté. Une des plus remarquables a été sans contredit le colloque de deux jours, organisé par le C.I.U.S. les 11 et 12 avril, avec une forte délégation venue directement d'Haïti.

De très nombreux Haïtiens et Haïtiennes exilés ou partis de leur pays depuis très longtemps, parfois plus de 25 ans, comme Karl Lévêque, quittèrent sans délai le Québec pour fouler le sol de leur patrie enfin libérée.

Plusieurs décidèrent d'y rester ou d'y revenir rapidement. Pour d'autres, les délais seront plus longs. Beaucoup d'autres, ne pourront pas rentrer. Certains ne le voudront pas. Il y a des choix qui ne se commandent pas. Il n'est peut-être pas hors de propos de retranscrire ces réflexions que je faisais en 1978:

Nous nous estimons assez près de la réalité en avançant que la mentalité d'une importante fraction de la communauté haïtienne du Québec correspondrait plutôt à celle de l'exilé qu'à celle de l'immigré. Cela ne signifie nullement que la totalité ni même la très grande majorité des Haïtiens vivant aujour-d'hui au Québec retournera effectivement s'installer en Haïti advenant un changement radical de la situation présente⁴.

Plus que jamais, cette question est d'actualité et elle se retrouve sur bien des lèvres: quel pourcentage de membres de la communauté haïtienne du Québec fera le choix du retour définitif?

Bien malin qui serait en mesure de le dire! Pour ma part, à un journaliste québécois de mes amis, qui supputait les chiffres en se fondant sur la moyenne ordinaire de 4 ou 5% de retours d'exode après un changement majeur dans le pays d'origine, je me contentai de lancer: Tu verras, les Haïtiens, ils vont encore faire mentir tous ces savants pronostics! Il n'est que d'attendre!

- 2. Bottin de la Communauté haïtienne de Montréal 1985, Imp. Eben-Ezer Ltée, Montréal, p.5.
- 3. Le terme *DECHOUKE* est un très vieux mot créole, couramment utilisé dans le sens du vieux terme français: dessoucher ou essoucher, enlever les souches (en créole : CHOUK), éradiquer, arracher. On le retrouve dans le créole parlé et écrit, d'avant février 1986. Ainsi, Yves Dejean s'en sert dans le sens de faire disparaître la famine (dechouke grangou), Aprann li, p. 201, Center for Human Services, Haitian American Trainning Institute, N.Y., 1983. Karl Lévêque aussi, dans un de ses éditoriaux du dimanche à l'émission Les Flamboyants, qu'il animait à C.I.B.L.-M.F., Montréal. Cf. Textes polycopiés, 1980-1983: Haïti, la dictature, la diaspora, le peuple Montréal, janvier 1983.

Le texte de Karl Lévêque est d'une si extraordinaire actualité, que je ne puis ne pas le citer en entier (le mot *dechouke* a été souligné dans le texte même):

La leçon du 28 novembre c'est qu'au pays, il n'y a encore (et je parle au présent) aucune organisation politique capable d'assumer les revendications populaires, capable d'une stratégie non seulement défensive mais offensive pour <u>dechouker</u> les satrapes corrompus qui se moquent de la misère du peuple et se félicitent de l'argent, des armes, que leur donne Washington pour maintenir, dans ce pays des Caraïbes la paix des cimetières (29 novembre 1981, p.86).

Avec les divers mouvements qui ont précédé la chute de J. Cl. Duvalier, le 7 février 1986, l'utilisation du terme s'est généralisée en Haïti. Le mot s'est même universalisé puisque certains commentateurs s'en sont servis pour désigner peu après, l'éviction de Marcos, aux Philippines.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de retranscrire ici, d'abord tel quel, puis, en orthographe officielle, un bref récit de Michel-Etienne Descourtilz, 1775-1835: Voyages d'un Naturaliste, au continent d'Amérique Septentrionale, à Saint-Yago de Cuba, et à Saint-Domingue, et ses observations Faites. Paris 1809, Dufart, père, Libraire-Éditeur:

Toussaint, passoit à l'Arcahaye, et demandait (...) «Aï... aï!... aï! monde layo mauvais oui!!! moué di yo baliser [...) yo dessoucher même. (t.II, p. 261)

(Ayayay! Moun la yo move wi! Mwen di yo balize, yo dechouke menm).

4. Les Haïtiens au Québec, p.108.

^{1.} Les Haïtiens au Québec, p. 104.

CONCLUSION

ESPOIRS ET PERSPECTIVES

Je n'osais pas, en 1978, formuler de conclusion à mon ouvrage Les Haïtiens au Québec, persuadé que «toute solution authentique des très complexes problèmes de la diaspora haïtienne ne pourra s'élaborer qu'à partir d'un changement radical en Haïti»¹.

Nous voici, aujourd'hui au seuil de ce changement, à l'orée de la Terre promise! Mais pour la communauté haïtienne du Québec, quel avenir? Je viens, au terme du dernier chapitre, de donner une... non-réponse... Allons plus loin!

Les instantanés que j'ai fait défiler en les émaillant de réflexions inspirées d'un corps à corps quotidien avec le vécu de la communauté haïtienne de Montréal ont certainement fait ressortir la place de l'échange, de l'enrichissement mutuel, dans les rapports entre êtres humains et, à fortiori, entre groupes humains qui se rejoignent.

C'est sur cette note que je voudrais mettre un terme à la description de cet itinéraire d'Haïti au Québec.

La veille du 7 février 1986, je me trouvais à l'hôtel Reine Elizabeth de Montréal, où le Premier ministre du Canada devait prendre la parole en vue d'un très proche sommet de la francophonie. Une phrase du discours de M. Brian Mulroney me choqua profondément, mais personne ne la releva ni sur l'heure ni après. Il y a, avait dit en substance le Premier ministre, deux sortes de pays qui

forment la francophonie: les pays qui donnent (la France, le Canada, la Belgique, la Suisse) et les pays qui reçoivent, c'est-à-dire, les autres...

C'est exactement le contraire que je propose: dans les échanges entre êtres humains, entre groupes humains, entre pays, il n'y a pas ceux qui donnent et ceux qui reçoivent! Tous donnent! Tous doivent recevoir!

Haïti et le Québec, le Québec et Haïti ont amorcé, depuis vingt ans, une expérience qui peut être exemplaire, qui doit être extraordinaire!

Enrichissement mutuel d'une communauté au contact d'une autre que tout semblait séparer (climat, géographie, race, moeurs, histoire) sauf peut-être (et encore!) la langue. Et pourtant le cheminement côte à côte, dans le même environnement, aux prises avec les mêmes problèmes, les mêmes incompréhensions, a permis, dans plus d'un cas, des rencontres revigorantes.

Les Haïtiennes, les Haïtiens qui resteront au Québec, ont eux aussi à relever d'exaltants défis, d'un autre ordre cependant que les défis avec lesquels se collettent déjà ceux qui sont retournés. Délivrés désormais de tous les vieux réflexes de la peur et de la honte, ils peuvent dorénavant, marcher la tête haute. Respectueux des droits et des acquis du peuple du pays d'accueil, qu'ils fassent que, dans les faits, ils soient, eux aussi, citoyens à part entière.

Mais ils peuvent également, comme le C.I.U.S. en a si bien tracé la voie, être les maillons privilégiés de la chaîne de solidarité qui désormais relie Haïti au Québec sur la base de rapports conçus et réalisés sur un pied de parfaite égalité, dans la vérité et dans l'estime réciproque. Et surtout ils constituent un réservoir humain, préparé, adapté, sans ambition ni volonté de puissance, où l'intérieur, pourra puiser, à pleines mains, en toute confiance.

Les Québécois, amis d'Haïti, savent que la coopération véritable n'est pas, premièrement une question d'argent, mais d'option pour l'autre, avec l'autre.

L'argent, certes, il en faut! Le Québec des années 60 et d'après, en a fait l'expérience en bénéficiant des centaines de cadres haïtiens tout préparés et des milliers de travailleurs ne marchandant ni leurs forces ni leur savoirfaire. Ce ne sera que justice, mais une justice en fraternité, si Haïti peut compter sur des fonds judicieusement répartis et utilisés, car ni les cadres, ni les ressources humaines, ni la détermination de créer un pays neuf, un pays beau, un pays sain, ne manquent aujourd'hui en Haïti.

Ensemble, Québec et Haïti, ensemble Haïtiens, Haïtiennes au Québec et Haïtiennes, Haïtiens en Haïti, tant de choses sont dorénavant possible!

^{1.} Les Haïtiens au Québec, p.171.

contribution and the family of the contribution of the contributio

eb inalitation de autre que augrante plante de secondo de de main de contact d'une autre que augrante plante plante de la encore!)

La langue. En pour ant le cheminement côte a trête, dans le même environnement, aux philip audre les autres dans le mêmes, les mêmes incompréhensions, a permis, dans talins d'un cas, des rencontres revisionantes.

Les Hattiennes, les Hattiens qui resteront au Quebec, ont eux aussi à relever d'exaltants défis, d'un autre ordre cependant que les détis avec lesquels se collettent déja ceux qui sont retournés. Délivrés désormats de tous les vieux réflexes de la peur et de la honte, ils peuvent dorénavant, marcher la tête haute. Respectueux des droits et des acquis du peuple du pays d'accueil, qu'ils fassent que, dans les faits, ils soient, eux aussi, citoyens à part entière.

Mais ils penvent également, comme le C.LU.S. en a si bien tracé la voie, être les maillons privilégiés de la chaîne de solidarité qui désormais relie Hain au Québec sur la base de rapports conçus et réalisés sur un pied de parfaite égalité, dans la vérité et dans l'estime réciproque. Et surrout ils constituent un réservoir humain, préparé, adopté, sans ambition ni volonté de puissance, où l'intérieur, pourra puiser, à pleines mains, en toute confiance.

Les Québécois, amis d'Hain, savent que la cooperation véritable n'est pas, premièrement une question d'arsent, mais d'option pour l'autre, avec l'autre. APPENDICE I

Discours de réception du Prix des Communautés culturelles 1985 à l'Hôtel de Ville de Montréal le jeudi 28 mars 1985

APPENDICES

ATT ENDIOLO

Madame la Sous-ministre des Coremnautés cultuelles et de l'Immigration.

Mesdames, Messieurs, chers amist

Il serait vain d'essayer de cacher mon érootion devant ceux manifestation d'estime et de sympathie dont je nais l'objet aujourd'hui. J'avoue avoir été un peu abasourdi quand, répondant machinalement au téléphone, le 14 mars, j'ai eu au bout du fil M. Géraid Godin lui-même, me demandant de but en biane si j'acceptais le prix décerné pour 1985 par le Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration.

Un seul mot peut résumer l'émotion qui ra étreint aujourd hui et c'est un mot ute simple; mercil Je remercie, Monsieur le Premier ministre du Québec qui, je le sais, avait tenu à présider lui mêtre cette cérémonie et en a été empéché. Merci également à M. le Ministre des Communaurés culturalles et de l'Immigration avec qui j'ai l'honneur d'entretenir, depuis sa première accession à ce Mi-

APPENDICE I

Discours de réception du Prix des Communautés culturelles 1985 à l'Hôtel de Ville de Montréal le jeudi 28 mars 1985

Monsieur le Ministre des Communautés culturelles et de l'immigration,

Monsieur le Maire de Montréal,

Madame la Sous-ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration,

Mesdames, Messieurs, chers amis!

Il serait vain d'essayer de cacher mon émotion devant cette manifestation d'estime et de sympathie dont je suis l'objet aujourd'hui. J'avoue avoir été un peu abasourdi quand, répondant machinalement au téléphone, le 14 mars, j'ai eu au bout du fil M. Gérald Godin lui-même, me demandant de but en blanc si j'acceptais le prix décerné pour 1985 par le Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration.

Un seul mot peut résumer l'émotion qui m'étreint aujourd'hui et c'est un mot très simple: merci! Je remercie, Monsieur le Premier ministre du Québec qui, je le sais, avait tenu à présider lui-même cette cérémonie et en a été empêché. Merci également à M. le Ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration avec qui j'ai l'honneur d'entretenir, depuis sa première accession à ce Mi-

APPENDICES

nistère, des rapports empreints d'une franche cordialité! Merci aux membres du jury qui ont fait porter sur moi le choix issu de leurs délibérations et à tous ceux et celles qui ont pris l'initiative de soumettre ma candidature!

En acceptant cette distinction qui m'échoit aujourd'hui, je tiens, ne serait-ce que très sommairement, à associer à cet hommage quelques-uns et quelques-unes de ceux et de celles qui l'ont rendu possible. Je veux dire: mes collaboratrices et collaborateurs immédiats d'hier et d'aujourd'hui, au Bureau de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal, sans lesquels mes efforts au service de la communauté haïtienne et montréalaise depuis ces douze dernières années n'auraient jamais pu concrètement aboutir.

Collaborateurs et collaboratrices d'hier! La très grande discrétion qui a toujours été une des caractéristiques de leur dévouement constant et désintéressé, m'interdit de citer des noms ce soir; mais j'estime que ceux et celles qui, dès le début et pendant de longues années, ont partagé avec moi les joies, les peines et les labeurs du Bureau de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal, ont le droit de considérer pleinement comme leur, l'honneur qui m'est fait aujourd'hui.

Il en va de même a fortiori pour mes collaborateurs et collaboratrices actuels. Et qu'ils sachent, de plus, que le dynamisme jeune, désintéressé et d'une rigoureuse probité qu'ils affirment dans leurs initiatives et leur action de tous les jours, a ma plus entière confiance et ma plus totale

approbation.

Une pensée de gratitude aussi à ceux et celles qui ont été ou sont actuellement les très dévoués membres du Conseil d'Administration du Bureau de la C.C.H.M. auxquels je joins volontiers les très nombreux et irrem-plaçables bénévoles, attachés si activement à la réalisa-tion des objectifs du Bureau!

Je ne saurais non plus passer sous silence l'apport souvent anonyme mais combien indispensable de tant d'autres membres de la communauté haïtienne qui répondent avec empressement chaque fois que leur aide est sollicitée ou qui, bien souvent offrent de mettre spontanément au service des leurs, leur temps, leur expérience et leur savoir.

L'an dernier, à pareille époque, je confiais à M. le Ministre Gérald Godin que le choix, comme premiers récipiendaires du prix des Communautés culturelles, de trois membres du Centre social d'aide aux immigrants (C.S.A.I.) rejaillissait un peu sur le Bureau de la C.C.H.M. Et il me fait plaisir de dire publiquement ici que c'est en grande partie grâce à l'aide compréhensive, fraternelle et efficace du C.S.A.I. et en particulier de son ancienne Directrice, Sr Thérèse Benguerel, que le Bureau de la C.C.H.M. a pu voir le jour et faire ses premiers pas! Ce n'est que par la suite, après plusieurs mois, que des subventions de la Commission de l'Emploi et de l'Im-migration du Canada, puis du Ministère de l'Immigration du Québec et d'autres institutions, ont permis à cet organisme de se consolider et de se développer. Que tous en soient remerciés profondément!

Que soient également remerciés les groupes et individus de la communauté d'accueil auprès desquels j'ai eu l'avantage de rencontrer une chaude et vivifiante compréhension! La liste serait trop longue à dresser de journalistes, syndicalistes, avocats, travailleurs de tous horizons et de toutes conditions qui ont fait LEUR notre combat pour plus de justice, dans la dignité, l'estime et la fraternité! De Jean-Claude Leclerc ou Paul Bélanger à Juanita Westmoreland en passant par Louise Gagné ou Lizette Gervais (si tragiquement éprouvée dans sa santé), que de noms ne devrais-je pas évoquer ici comme autant de témoins de la réalité et de la puissance de l'amitié, de la solidarité et de l'ouverture aux autres!

La reconnaissance, l'approfondissement et le développement de la culture et des valeurs haïtiennes, ainsi qu'une ouverture toujours plus grande à la culture et aux valeurs des diverses communautés du pays d'accueil s'inscrivaient au coeur des préoccupations qui ont présidé à la fondation du Bureau de la C.C.H.M. en 1972.

Je suis heureux de saluer, en l'événement qui nous rassemble aujourd'hui, le signe tangible de la volonté des responsables politiques du Québec de faire en sorte que tous ceux et toutes celles qui sont appelés à vivre sur le sol québécois soient à même de s'accomplir pleinement et de parfaitement s'épanouir. Certes, dans ce cheminement parfois pénible, bien des obstacles, dus principalement à l'incompréhension, à l'ignorance et à la désinformation, doivent encore être surmontés. J'aime à penser que le geste posé aujourd'hui, non pas tant envers ma propre personne qu'envers la communauté haïtienne du Québec, est lourd de réalisations à venir prochainement. Ainsi, il est hors de doute que l'application résolue et accélérée des programmes d'accès à l'égalité ne contribuera pas peu à donner à la communauté haïtienne ainsi qu'à de nombreux membres de groupes minoritaires, les moyens de faire reconnaître concrètement, dans les faits et la vie de chaque jour, leur statut de citoyens à part entière, permettant d'éviter ou de redresser des aberrations aussi flagrantes et inacceptables que celles qui se sont récemment étalées au grand jour dans l'industrie du taxi. L'application rigoureuse de l'esprit et de la lettre des articles de la Charte québécoise des droits et libertés concernant ces programmes permettra, il faut l'espérer, de mettre un terme à cette escalade aussi absurde qu'inexpliquée de violence et d'injustices de la part d'éléments de certains corps policiers contre des membres de la communauté haïtienne de Montréal. C'est ainsi que, depuis quelque temps, se multiplient des incidents inquiétants où l'on retrouve comme constante, le fait que l'agressé, sollicitant la protection de la loi, se voit traité en agresseur et pénalisé comme tel!

La cérémonie dont j'ai l'honneur d'être le bénéficiaire aujourd'hui se situe, par un hasard providentiel, au

début des trois mois d'une campagne lancée, à travers le monde, par Amnistie Internationale en faveur des prisonniers d'opinion en Haïti.

Je ne saurais oublier à quel point Monsieur le Premier ministre, dans une lettre qu'il m'adressait le 15 août 1980, s'inquiétait du sort fait au peuple d'Haïti. Bien des membres de cette population haïtienne ont pu bénéficier, à partir d'octobre 1980, des mesures dictées par la compréhension qu'avait le Gouvernement du Québec de la situation prévalant dans leur pays. Un peu plus de 4 000 personnes ont pu ainsi prendre place, ouvertement, au sein de la communauté haïtienne du Québec qui atteint et dépasse peut-être maintenant le nombre de 35 000. Population très largement laborieuse, indus-trieuse, paisible et fière, au nom de laquelle je me permets aujourd'hui de remercier Monsieur le Premier ministre du Québec et son Gouvernement!

Et, en terminant sur cette note de remerciement pour la lucidité dont a fait preuve le Québec vis-à-vis d'une situation que tant d'autres gouvernements refusent de voir en face, je ne puis m'empêcher d'évoquer un homme qui a su insuffler un dynamisme si prometteur au Ministère qui lui avait été confié en 1976. Cet homme a été la cheville ouvrière de ce mouvement de lucide sympathie qui a abouti aux mesures de régularisation de 1980. Je suis sûr que Monsieur le Ministre Gérald Godin a gardé en mémoire cette rencontre du dimanche 23 novembre 1980 au cours de laquelle, avec des centaines d'autres membres de diverses communautés culturelles, de très nombreux Haïtiens sont venus démontrer à Monsieur Jacques Couture, la saisissante vérité d'un apophtegme de notre terroir: "Nou pa manje manje bliye"... Ce que traduit parfaitement certaine devise bien connue de nous tous: "Je me souviens!"

APPENDICE II

Message de voeux, enregistré le 20 décembre 1985, par Paul Dejean, Responsable du Bureau de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal, à la demande de Radio-Canada et diffusé, à l'intention des auditeurs du Québec, de l'Ontario et d'autres provinces du Canada, au cours d'une émission radiophonique spéciale, dans les premières heures du 1^{er} janvier 1986.

Je parle ici au nom de l'organisme que je représente, le Bureau de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal, mais je me permets d'associer également tous les membres de la communauté haïtienne, les quelque 39 ou 40 000 membres de la communauté haïtienne qui vivent au Canada et particulièrement dans la province de Québec et je souhaite que tous ceux qui forment le peuple du Canada actuellement, puisse vivre dans la paix, faite de justice, de fraternité et de solidarité.

La communauté haïtienne, particulièrement celle de Montréal, aimerait que tous, ensemble, nous puissions, en cette année 1986, prendre davantage conscience des droits, que tous les citoyens de ce pays ont et doivent avoir effectivement.

Ceci d'abord en pensant aux tout premiers habitants de ce pays, les autochtones et à tous les autres immigrants qui sont venus dans ce pays.

Certes, ce message de paix, de fraternité, de justice et de solidarité a une résonnance toute particulière pour la communauté haïtienne en ce 1^{er} janvier. Car la date du 1^{er} janvier marque aussi la naissance de la nation haïtienne.

Ce pays qui a 182 ans d'indépendance car il est né un 1er janvier 1804. Et notre message d'espoir va, particulièrement, à la jeunesse haïtienne. Une jeunesse qui, durant les dernières semaines de 1985, a su donner à toute la population haïtienne, tant de l'intérieur que de la diaspora, une leçon extraordinaire de courage, devant sa détermination de revendiquer, les mains nues, face à une oppression de 28 ans, les libertés essentielles et indispensables au véritable développement du pays d'Haïti.

Nous avons ferme espoir que cette révélation de la conscience qu'ont les jeunes d'Haïti, de leur devoir et de l'immense tâche de redressement qui les attend, nous avons ferme espoir que cette révélation aboutira, rapidement, à un véritable changement dans le pays d'Haïti. Et que l'indépendance que nous avons conquise en 1804, sera, à nouveau, l'indépendance du nouveau pays d'Haïti,

en 1986!

APPENDICE III

ADIEU À KARL LÉVÊQUE

Version française de: KAL, OREVWA! Adieu prononcé par Paul Dejean aux funérailles de Karl Lévêque, en l'église du Sacré-Coeur de Port-au-Prince, le mardi 25 mars 1986. A l'orgue, durant toute la cérémonie, un ancien camarade d'école et de musique de Karl, Michel Dejean, dont une partie du choeur, Voix et Harmonie, a exécuté plusieurs chants, dont: Mwen fêt nan yon bèl ti peyi (Je suis né dans un beau petit pays). J'ai fait la version française du texte créole pour les confrères jésuites et les amis québécois de Karl, le 18 juin 1986, trois mois, jour pour jour, après la tragédie...

ADIEU! KARL!

Karl! Vieux frère! Depuis ces quinze ans que nous luttons côte à côte à Montréal, c'est bien la première fois que tu ne réponds pas à mon appel! Pourtant, je sais bien que tu ne dors pas, car même quand tu dormais, il t'arrivait de nous parler au téléphone, à nous, tes amis...

C'est à toi et à toi seul que je veux aujourd'hui m'adresser!

S'il en est qui ne te connaissent pas bien et qui voudraient savoir qui tu étais, pour les Haïtiens de Montréal, c'est près de ton cercueil qu'ils auraient dû se trouver et là, ils auraient vu, de leurs propres yeux, ce que tu avais voulu réaliser, ce que tu as réalisé, au sein de ces Haïtiens de Montréal, forcés de s'expatrier! Indicible, leur douleur, en te contemplant couché là, de tout ton long, privé de tout mouvement, comme un cadavre!

Non! Ce ne pouvait pas être toi! Toi, toujours si plein d'allant! Tu n'aurais pas pu tenir en place, dans cette foule amie, venue te voir et, pour chacun, comme d'habitude, tu aurais un petit mot spécial! Car c'est toi, le lien qui a permis que toute cette grande famille puisse se rassembler autour de toi!

Dès ton arrivée à Montréal et surtout dès l'année 1971, tu as tout mis en oeuvre à cette fin et tu y as investi toutes tes énergies! Non que tu courais après un quelconque pouvoir ni aucun autre de ces peu honorables privilèges dont font si grand cas tant de combinards m'as-tu-vu et sans scrupule!

Grâce à toi, nombre d'Haïtiens peuvent se féliciter d'avoir retrouvé, à Montréal, une vraie famille, une communauté! Et cette communauté ne s'est pas édifiée à coup de prêches ou de messes... encore que ce soit au cours des premières célébrations eucharistiques que tu animais, que tu as jeté les bases de ce solide édifice que devait devenir le Bureau de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal, dont tu étais le rempart et la pierre d'angle!

Et c'est par ta pratique toute simple et sans façon, parmi tes soeurs et frères haïtiens de Montréal, que tu nous montrais le chemin! Et la plus belle preuve que tu ne t'es pas dépensé en vain, c'est la présence, autour de ta dépouille, de toute la communauté de Montréal, dès l'annonce de la catastrophe!

Cette présence de toute la communauté, je sais qu'elle t'a fait chaud au coeur. Et comme tu étais versé dans les Écritures, comme en tant d'autres choses encore, sans en faire un vain étalage, je suis sûr, qu'au contact de tout ce peuple haïtien de Montréal, tu n'as pu t'empêcher de fredonner, dans ton coeur, ce chant du Roi David:

Oui, vraiment! Qu'il est bon! Oui, vraiment! Qu'il est doux de vivre en frères, tous ensemble! (Ps. 133, 1)

Ta mère et ton père, tes frères et ta soeur et tous les tiens ont de quoi être fiers de toi! Si les circonstances t'ont obligé à les quitter dès ta prime jeunesse, ils savent maintenant, que c'était pour fonder, à Montréal, une autre famille, tellement nombreuse, qu'il est impossible à quiconque d'en faire le décompte!

Karl! Vieux frère! La dernière fois que je t'ai vu vivant, c'était le 7 mars, à l'aéroport de Port-au-Prince, le jour où tu rentrais à Montréal. Tu allais faire tes valises pour retourner en forme et définitivement dans ton pays, où tu voulais, comme à Montréal, continuer à te dépenser pour tes soeurs et frères haïtiens. Et tu n'avais pas choisi Port-au-Prince: C'est dans le diocèse de Jérémie que tu voulais oeuvrer dans ton pays, après un exil de plus d'un quart de siècle!

Tu voulais venir jouer ton rôle au sein du peuple haïtien, à la faveur de cette deuxième Révolution qu'il a commencée, sans armes, en 1985. Tu as répondu: présent! avec toute ton âme, avec tout ton esprit, avec tout ton coeur, pour aider à empêcher que l'on ne ravisse sa Révolution au peuple haïtien.

Tu savais que le DECHOUKAJ du 7 février n'est qu'un premier pas, majeur, de cette deuxième Révolution du peuple haïtien. Les autres suivront! Tu savais qu'une fois entré en scène comme il l'a fait depuis des mois, l'acteur principal, le peuple haïtien, tiendra bon et mènera la lutte, sans pouvoir être DECHOUKE, malgré les Uzi, malgré les armes, malgré les manoeuvres des politiciens retors, malgré le chantage des multinationales et les pressions de pays étrangers! Et il est décidé à se battre, les mains nues, pour que tous, en Haïti, mais surtout les plus écrasés: paysans, ouvriers, domestiques, fassent respecter leurs droits, en toute dignité, en toute liberté, en toute démocratie, en toute justice!

Karl! Mon frère! je ne me sens pas la force de dresser le bilan de toute cette richesse que vient de perdre notre pays en te perdant, bêtement, ce mardi 18 mars, à 10 h. du matin, dans un hôpital de Montréal!

Permets que ton vieux frère te fasse un dernier et modeste cadeau, avant que tu t'en ailles!

J'ai eu beau me creuser la tête, je n'ai rien trouvé d'autre qui pourrait te faire autant plaisir.

Ce cadeau, je le tiens d'un de tes élèves de karaté, un de nos amis très chers, qui a été comme un fils et pour toi et pour moi. Ce cadeau, il me l'a fait le 21 février 1986, la veille du jour où je m'apprêtais, moi aussi, à regagner mon pays, après un exil de plus de 16 ans!

Ce cadeau, c'est un petit poème que m'a dédié Nounous. Mais quand, au téléphone, je lui ai fait part de mon intention de te le remettre, il m'a répondu: "Normal! Karl et toi, c'est l'envers et l'endroit de la même médaille!"

Et il se trouve, Karl! vieux frère! que c'est ta propre machine à écrire que j'utilise pour te recopier ce poème, aujourd'hui!

COQ DE COMBAT

Gronde l'orage Jamais ne bronche Dur au labeur Le sang, qu'importe!

Passez, tempêtes Son coeur tient bon Boeuf impavide Sous le couteau!

Le canon tonne Ferme à son poste Lutteur sans faille Il lutte à mort!

Jour après jour
De sueur, de sang
Moissonnera
Pleine mesure!

Poindra l'aurore:
Pas de "Peut-être!"
A lui demain
Demain de gloire!

APPENDICE IV

POUR DECHOUKER L'APARTHEID

Rencontre avec Mgr Desmond Tutu Évêque de l'Église épiscopale de Joannesburg, Afrique du Sud le 2 juin 1986, au 3007, Rue Delisle, Montréal

Monseigneur,

C'est avec une très grande joie et autant d'émotion que je conclus ces interventions de membres des communautés noires de Montréal, si heureuses et si fières de vous avoir parmi elles aujourd'hui!

Nous ne négligerons rien pour que soit entendu de tous votre message au Canada et à cette Amérique du Nord qui appartient aussi, et à part entière, à ces fils et filles de nos communautés dont les racines se retrouvent dans l'Afrique noire.

Les tragiques événements dont votre peuple est victime depuis des années et tout particulièrement ces derniers jours, montrent à quel point le monde dit libre s'est éloigné des grands rêves d'égalité et de fraternisation universelle qui animaient les rédacteurs de la Charte des Nations Unies, en 1945.

Il est plus que temps que tombent les masques et que cette volonté de puissance et d'oppression qui anime une portion minoritaire des habitants de notre planète cesse d'imposer sa loi, (la loi de la force, la loi de la violence), à ces deux tiers du monde que constituent les peuples dits sous-développés et qui, en réalité, sont bien plutôt des

peuples sur-exploités.
N'est-il pas navra

N'est-il pas navrant d'apprendre que, durant ce dernier week-end (des 30 et 31 mai), il a fallu plus de trois heures de discussions aux Nations Unies, pour que, devant les 159 pays représentés, la France et l'Angleterre finissent par admettre qu'une part au moins de la désastreuse situation économique que connaît une bonne partie du continent noir est attribuable à la colonisation! Comme si ce n'était pas là une évidence! Comme s'il n'est pas plus que temps que l'on clame bien haut qu'il faut que prenne fin l'exploitation, par le tiers du monde, des richesses et de la force de travail des deux-tiers du monde! Car, il importe de le répéter: nous ne sommes pas le tiers monde, mais bien les deux-tiers du monde et c'est de notre sueur et de notre sang à nous, peuples surexploités des deux-tiers du monde, que sont bâtis les empires et l'opulence dont s'enorgueillit avec morgue, le tiers du monde qui nous écrase!

Puissent ceux qui ont applaudi aujourd'hui, Monseigneur, vos propos si pleins de chaleur, de finesse et d'angoissante lucidité, être convaincus dorénavant que des monstruosités comme le régime d'APARTHEID ne sont en fait que des alibis destinés à couvrir une honteuse et injustifiable exploitation de l'humain par l'inhumain...

C'est de l'éditorial du quotidien montréalais Le Devoir, d'aujourd'hui même que j'extrais, Monseigneur, cet encouragement à la poursuite et à l'heureux aboutissement de votre courageuse croisade pour l'éradication, le déchoukage de l'APARTHEID:

Un quart de siècle de honte, c'est trop! Vingt-cinq ans d'apartheid, c'est une insulte à la dignité de la conscience humaine. Peu importe les considérations diplomatiques, peu importe les calculs stratégiques, les Occidentaux n'ont plus le droit de se taire. Toute autre forme de tergiversation est lâcheté. (p.6)

Permettez, Monseigneur, que, fils de cette terre d'Haïti qui a vu, en 1804, les esclaves noirs se dresser victorieux pour briser les chaînes de l'esclavage et de la colonisation pour ériger le premier État noir indépendant des temps modernes, fils de cette terre d'Haïti dont le Peuple et particulièrement la jeunesse viennent de donner au monde entier un exemple de détermination et de courage en renversant, les mains nues, une des plus atroces dictatures de notre époque, (fermement soutenue jusqu'à l'extrême limite par les Puissances dites ... civilisées!), fils de cette terre d'Haïti, dont le Peuple, dorénavant et à jamais debout, ne mendie ni armes, ni l'aumône d'une prétendue aide alimentaire mais est farouchement déterminé, avec la compréhensive amitié des peuples frères, à retrouver sa liberté et sa dignité pleine et entière, permettez, Monseigneur, que je souhaite à votre peuple, à vous ... et à nous tous, d'en arriver sans délai à éradiquer, à déchouker l'APARTHEID, pour établir en Afrique australe, une vraie nation d'hommes et de femmes où compteront, non la couleur de la peau ou la forme du nez... mais les valeurs traditionnelles et ancestrales d'accueil, de respect de l'autre, bref, de l'amour véritable, dans le plein accomplissement de la justice!

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

La quarantaine de titres qui suivent, ne saurait constituer une véritable bibliographie sur Haïti et les Haïtiens. Elle peut néanmoins être utile, pour mieux comprendre les questions soulevées ou suggérées dans ce livre d'Haïti au Québec. Les livres énumérés sont pour la plupart facilement accessibles aux lecteurs du Québec. Beaucoup de ces publications contiennent une intéressante bibliographie. On notera qu'un nombre élevé d'entre elles a paru au Québec, mais cela n'est rien en regard de la masse d'écrits publiés au Québec sur Haïti et les Haïtiens ou par des Haïtiens.

ANGLADE, Georges

L'espace haïtien

Les presses de l'université du Québec, Montréal, 1974

BARTHELEMY, Gérard et CICERON, Willy

Mémoire de l'Association haïtienne des travailleurs du taxi à la Commission des droits de la personne du Ouébec.

In: Le racisme dans l'industrie du taxi à Montréal, Imp. Eben-Ezer Ltée, 1983, Montréal, 32 p., pp. 25-31.

BEBEL-GISLER, Dany

La langue créole force jugulée Ed. l'Harmattan, Paris et Nouvelle optique, Montréal, 1976

BEBEL-GISLER, Dany et HURBON, Laënnec

Cultures et pouvoir dans la Caraïbe Langue créole, vaudou, sectes religieuses en Guadeloupe et en Haïti Idoc, Editions l'Harmattan, 1975, 140 p.

CENTRE DE RECHERCHES CARAIBES

Enfants de migrants haïtiens en Amérique du Nord Actes du Colloque sur l'Enfant haïtien en Amérique du Nord Santé, scolarité, adaptation sociale 23,24,25 Octobre 1981 Montmagny, Qué., 1982, 133 p.

CENTRE DE RECHERCHES CARAIBES

Famille, travail et réseaux migratoires Annexe méthodologique Rapport No 11, Université de Montréal, avril 1895, 30 p.

CENTRE DE RECHERCHES CARAIBES

Les jeunes haïtiens de la seconde génération Adaptation psycho-sociale Rapport No 16, Université de Montréal, novembre 1985, 62 p.

CENTRE DE RECHERCHES CARAIBES

Perception et vécu du racisme par des immigrantes et immigrants haïtiens du Québec Rapport No 15, Université de Montréal, juillet 1985, 39 p.

CENTRE DE RECHERCHES CARAIBES

Trajectoire socio-professionnelles des immigrantes et des immigrants haïtiens au Québec Rapport No 10, Université de Montréal février 1985, 125 p.

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Espace et identité nationale en Amérique Latine II Christian GIRAULT: La genèse des nations haïtienne et dominicaine (1492-1900) CNRS, Paris, 1981, 133 p., pp. 5-34

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Villes et Nations en Amérique Latine Christian GIRAULT et Henry GODARD: Port-au-Prince dix ans de croissance (1970-1980). CNRS, Paris, 1983, 179 p., pp. 155-179.

CHARLES, Jean-Claude

De si jolies petites plages Nouvelle optique/Stock, France, 1982, 239 p. [Sur les boat-people haïtiens]

CORNEVIN, Robert

Le théâtre haïtien des origines à nos jours Editions Leméac, Canada, 1973, 301 p.

DAUPHIN, Claude

Musique du Vaudou Fonctions, structures et styles Naaman, Sherbrooke, Qué., 1986, 184 p.

DEJEAN, Mont-Rosier

Simples propos monétaires
La gourde haïtienne face au dollar américain dans
la circulation monétaire en Haïti et l'emprunt 1947
de la libération financière
Editions Séminaire adventiste, Port-au-Prince,
1972, 114 p.

DEJEAN, Paul

In: Bottin de la Communauté haïtienne de Montréal 1985 Imp. Eben-Ezer Ltée, Montréal, 1985, 39 p.

DEJEAN, Paul

Les Haïtiens au Québec Presses de l'Université du Québec, Québec 1978, 189 p.

DEJEAN, Paul

Mémoire du Bureau de la C.C.H.M. à la Commission des droits de la personne du Québec. In: Le racisme dans l'industrie du taxi à Montréal. Imp. Eben-Ezer Ltée, 1983, 32 p., pp.7 à 23.

DEJEAN, Paul

Problèmes d'alphabétisation en Haïti Mémoire polycopié Institut catholique de Paris, 1963, 65 p.

DEJEAN, Paul et Yves [Pòl DEJAN, Iv DEJAN]

Yon konstitisyon: Pou ki sa? Pou ki moun? Imp. Rodriguez, Port-au-Prince, novembre 1986, 27 p.

DEJEAN, Yves

Comment écrire le créole d'Haïti Collectif Paroles, Montréal, 1980, 252 p.

DEJEAN, Yves

Dilemme en Haïti: français en péril ou péril français? Editions Connaissance d'Haïti, N.Y., 1975, 57 p.

EUROPE

Jacques Stephen Alexis et la littérature d'Haïti, 49e année, No 501, janvier 1971, Les éditeurs français réunis, Paris 252 p.

FATTIER, Dominique, in:

Etudes créoles, culture, langue, société L'atlas linguistique et ethnographique d'Haïti après uns année d'existence AUPELF, Université de Montréal, vol IV, No 2, 1981, pp.111-150.

FOUCHE, Franck

Vodou et théâtre Nouvelle optique, Montréal, 1976, 122 p.

GOURAIGE, Ghislain

La Diaspora d'Haïti et l'Afrique Naaman, Sherbrooke, 1974, 196 p.

HURBON, Laënnec

Culture et dictature en Haïti L'Harmattan, Paris, 1979, 207 p.

HURBON, Laënnec et BEBEL-GISLER, Dany

Cultures et pouvoir dans la Caraïbe langue créole, vaudou, sectes religieuses en Guadeloupe et en Haïti Idoc, Editions l'Harmattan, 1975, 140 p.

LAMOTTE, Aleyda

Les autres Québécoises Etude sur les femmes immigrées et leur intégration au marché québécois 2e édition, ministère des Communautés culturelles et de l'immigration, Québec, 1985, 109p.

LAROCHE, Maximilien

Le miracle et la métamorphose Essai sur les littératures du Québec et d'Haïti Les éditions du jour, Montréal, 1970, 239 p.

LEMOINE, Maurice

Sucre amer esclaves d'aujourd'hui dans les Caraïbes Encre, France, 1981, 292 p. [Sur les coupeurs de canne haïtiens en République dominicaine]

LEVEQUE, Karl

Haïti, la dictature, la diaspora, le peuple Editoriaux 1980-1983 de l'émission Les Flamboyants C.I.B.L., Montréal, textes polyc., dépôt légal 1er trimestre 1983, Montréal, 167 p.

LIRUS, Julie

Identité antillaise Editions caribéennes, Paris, 1979, 263 p.

MORAL, Paul

Le paysan haïtien Maisonneuve & Larose, Paris 1961, Reproduction Les Editions Fardin, Port-au-Prince, Haïti, 1978, 375 p.

MILLET, Kethly

Les paysans haïtiens et l'occupation américaine 1915-1930 Collectif Paroles, La Salle, Qué., 157 p.

MOROSE, Joseph P.

Pour une réforme de l'éducation en Haïti Fribourg, Suisse, 1970, 176 p.

PRICE-MARS, Dr Jean

De Saint-Domingue à Haïti Essai sur la Culture, les Arts et la Littérature Présence africaine, Calvados, France, 1959, 170 p.

REVUE DU GEREC

(Groupe d'Etudes et de Recherches de la créolophonie) Espace créole No2, Imp. Antillaise St-Paul, Martinique, 1977, 114 p.

REY, Ghislaine

Anthologie du roman haïtien de 1859 à 1946 Editions Naaman, Sherbrooke, 1978, 197 p.

TROUILLOT, Michel-Rolph

Ti difé boulé sou istoua ayiti Koléksion lakansièl, N.Y. 1977, 221 p.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE iii AVANT-PROPOS 1
PREMIÈRE PARTIE DU SOLEIL AUX GLACES
Chapitre I HAITI-QUISQUEYA, LA TERRE, LE PREMIER PEUPLE
Chapitre II ESCLAVES, MAIS DEBOUT
Chapitre III UNE ÎLE, DEUX PEUPLES FRÈRES
Chapitre IV ANTILLAIS? LATINO-AMERICAIN? WEST INDIAN? AFRICAIN?
DEUXIÈME PARTIE TERMINUS QUÉBEC
Chapitre V L'EXODE OU? L'EXODE POURQUOI?
L'EXODE COMMENT? 29 I) UN EXODE FORCÉ 30

II) UN EXODE POLITIQUE30	
III) UN EXODE DES MASSES	
IV) UN EXODE TOUT AZIMUT	
TV) OIVEXODE TOOT TELEVISION	
Chapitre VI	
LA MIGRATION HAÏTIENNE AU QUÉBEC 35 I) PREMIÈRE VAGUE MIGRATOIRE 36)
II) DEUXIEME VAGUE MIGRATOIRE 38	
A LES CAUSES	5
a) L'extension de la terreur duvaliériste:38	
b) Le durcissement des lois d'immigration de)
certains pays:	H
de l'immigration:)
B LES FAITS	3
III) TROISIÈME VAGUE MIGRATOIRE 44	4
IV) QUATRIÈME VAGUE MIGRATOIRE 48	3
TROISIÈME PARTIE	
LA POPULATION HAITÏENNE AU QUÉBEC 5	
Chapitre VII	
COURBE DE L'IMMIGRATION HAÏTIENNE AU	0
QUÉBEC5	9
Chapitre VIII	
CATÉGORIES D'ADMISSION	5
Chapitre IX	
GROUPES: AGE, SEXE, SCOLARITÉ, EMPLOI,	
NON IMMIGRANTS, CLANDESTINS, ÉTUDIANTS	57
HILLIAND	

I. AGE ET SEXE	
II) SCOLARITÉ	58
III) EMPLOI	59
IV) NON IMMIGRANTS, CLANDESTINS, ETUDIANTS	71
Chapitre X	
TABLEAU DE LA POPULATION HAÏTIENNE	
AU QUÉBEC EN 1986	
QUATRIÈME PARTIE	
ECUEILS ET ACQUIS	31
Chapitre XI	
MYTHES ET LEÇONS DES "DECOUVERTES" . 8	33
Chapitre XII	
ACCUEIL OU REJET	53
Chapitre XIII	
ACCUEIL ET INSTANCES GOUVERNEMEN-	ik
TALES	
II) ECLAIRCIES	
III) GERMES D'ESPOIR	
Chapitre XIV	
ACCUEIL ET MILIEU D'ACCUEIL ALLIANCES	20
ET LIENS PRIVÉS	13
Chapitre XV	
APPUIS PUBLICS ET MASSIFS	7

Chapitre XVI	
TENSIONS ET FRICTIONS:103	
RACISME ET DISCRIMINATION	
II) RACISME ET COLONIALISME 105	
III) GRAVITÉ ET PERVERSITÉ DU RA- CISME	
IV) L'EXISTENCE DU RACISME AU	
QUÉBEC	
Chapitre XVII	
UN BILAN TRÈS PARTIEL111	
Chapitre XVIII	
RAPPORTS AVEC LES CITOYENS	
ET LES INSTITUTIONS	
Chapitre XIX	
SERVICES SOCIAUX	
SERVICES ÉDUCATIFS	
I	
I	
Chapitre XX	
RAPPORTS AVEC LES MEDIA	
D'INFORMATION	
Chapitre XXI	
RAPPORTS AVEC LES POLIVOIRS PUBLICS 139	

I140
II144
Chapitre XXII
LA COMMUNAUTÉ HAÏTIENNE
DU QUÉBEC
ÉTABLISSEMENT. ENTREPRISES GROUPES ET INSTITUTIONS
CONCLUSION
ESPOIRS ET PERSPECTIVES
APPENDICE I
Discours de réception
du Prix des Communautés culturelles 1985 175
à l'Hôtel de Ville de Montréal
le jeudi 28 mars 1985
APPENDICE I
APPENDICE III
ADIEU À KARL LÉVÊQUE
APPENDICE IV
POUR DECHOUKER L'APARTHEID 189
INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES 193



D'HAÏTI AU QUÉBEC Paul Dejean

Né à Port-au-Prince le 9 janvier 1931, Paul Dejean a eu l'avantage de passer une bonne partie de sa vie d'adulte en province et dans les campagnes d'Haïti, (Camp-Perrin, Port-Salut, Capotille, Chantal, Carice).

Après ses études primaires et secondaires à Saint-Louis de Gonzague, Portau-Prince, il vécut trois ans aux Etats-Unis (notamment dans le Massachusetts), puis quatre àns au Canada, où il

obtint, coup sur coup, avec grande et très grande distinction, deux licences à l'Université d'Ottawa (1954-1955).

Rentré dans son pays en 1955, il se consacra principalement à l'enseignement secondaire et à l'animation de groupes de jeunes, avant de mettre à profit, de 1961 à 1963, une demi-bourse du gouvernement français, pour faire, à l'Université de Paris, des études d'anthropologie et de linguistique et pour obtenir, à l'Institut catholique de Paris, une licence ès-sciences sociales.

Il eut ensuite la possibilité de réaliser, en Haïti, des expériences d'animation, d'enseignement secondaire et post-secondaire et d'alphabétisation en milieu rural, puis en milieu urbain. De 1966 à 1969, il mit sur pied et dirigea, à Port-au-Prince, un foyer pour jeunes, originaires de province et, dès 1962, collabora à la parution de divers travaux de traduction biblique et liturgique en créole, ainsi qu'à la création et à la rédaction de la revue Église d'Haïti.

Brutalement expulsé de son pays vers la France, par François Duvalier le 15 août 1969, il enseigna, au niveau secondaire, durant deux ans à Genève (Suisse), puis durant un an à Montréal, avant de se consacrer, jusqu'en septembre 1986, à la direction du Bureau de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal, centre communautaire qu'il contribua à créer en 1972.

Rentré d'exil dès le 22 février 1986, il a fondé et dirige, depuis août de la même année, le Sant Kal Levèk (Centre Karl Lévêque), dont les programmes sont principalement axés sur l'alphabétisation, les droits humains et la réintégration sociale d'anciens réfugiés.

CIDIHCA

Les éditions du Cidihca Design: Publicom Design G. Saint-Germain ISBN: 2-920862-41-3 JV 7285 H3 D453

Paul Dejean D'HAÏTI AU QUÉBEC



